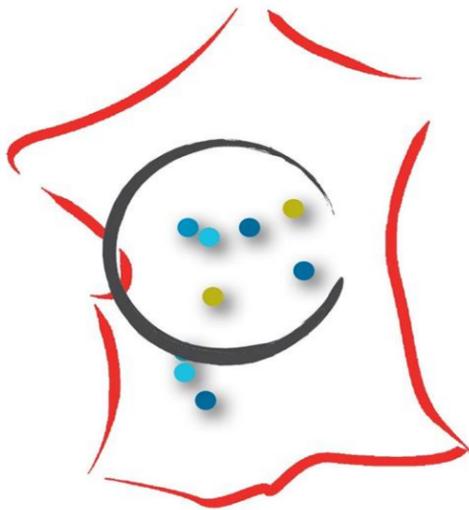


LES ACTUALITES DE LA



FNEESP

FEDERATION NATIONALE
DES ETABLISSEMENTS DE SANTE
DE PROXIMITE

DGOS : TRAVAUX SUR LA VALORISATION DE L'EXERCICE MIXTE DES MEDECINS LIBERAUX EXERÇANT EN HÔPITAL DE PROXIMITE

La FNEESP (représentant du collège des médecins et représentant du collège des directeurs) participait en juin aux côtés d'autres partenaires (la FHF, la FHP, le CMG, la CNDCH, MG France, la CNAM...) à une réunion d'échanges avec la DGOS, portant sur la valorisation de l'exercice mixte. Les partenaires ont pu échanger sur les leviers à mettre en place afin d'accroître l'attractivité des professionnels au sein des hôpitaux de proximité. Les questions de l'indemnisation des interventions des praticiens libéraux en établissements publics de santé, et notamment la question de l'élargissement du cadre réglementaire actuel du régime indemnitaire, ont été étudiées.

De prochains rendez-vous seront programmés à partir de la rentrée de septembre.



RECRUTEMENT D'UN CHARGE DE MISSION

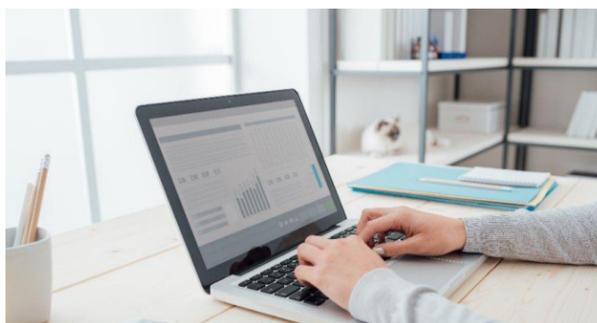
A l'occasion des instances de la fédération, et au regard de l'évolution des sollicitations et travaux, la FNEESP souhaite renforcer son dispositif d'appui national par le recrutement d'un chargé de mission à titre expérimental à la rentrée.

Vous avez peut-être dans vos équipes des professionnels connaissant les établissements de santé de proximité et qui souhaitent s'essayer à de nouvelles missions – en lieu et place ou en réorganisation de leurs missions actuelles.

Le dispositif est souple pour permettre à plusieurs profils d'envisager cette mission au regard de l'organisation vie professionnelle / vie personnelle.

- Télétravail majoritaire possible – déplacements à prévoir
- Quotité envisagée est variable (50% à 80%)
- Durée : selon la quotité, la convention de MAD peut s'échelonner entre 9 mois et 1 an pour permettre de répondre aux objectifs

La FNEESP peut étudier les candidatures dans un format de MAD dans un premier temps (dispositif pérennisable selon évaluation).



Pour tout renseignement : valerie.tendron@fnesp.fr

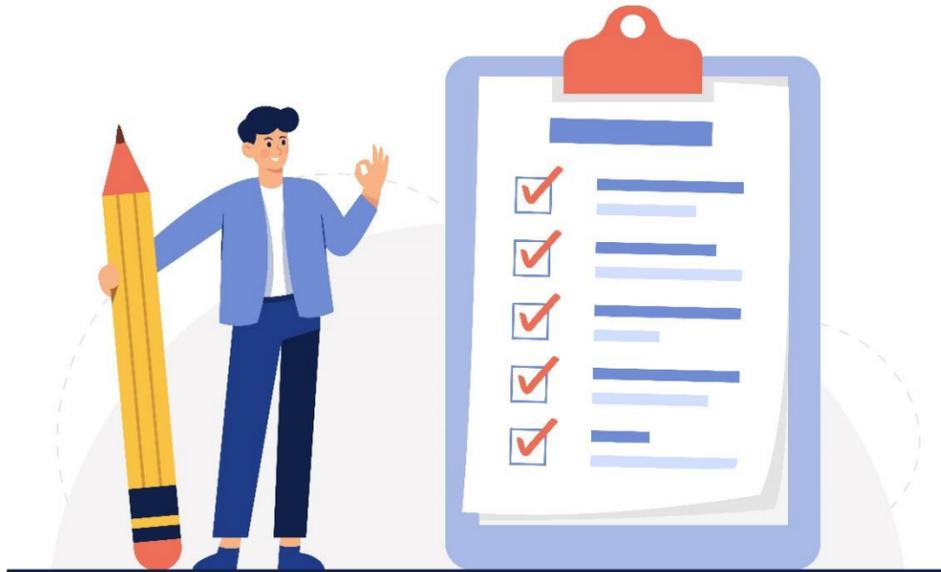
COLLOQUE SENAT

Le sénateur Bernard JOMIER, en collaboration avec le Réseau français Villes-Santé, l'association des Elus Santé publique et territoires, l'Association des Maires d'Ile-de-France et la Société française de santé publique, a organisé le colloque « Collectivités territoriales et santé : le temps des compétences ».

La FNEESP a été sollicitée afin d'y prendre la parole dans le cadre d'une table-ronde. Youen CARPO a représenté la fédération.



Nombreux sont les intervenants durant la journée à avoir appelé de leur vœux un nouveau cadre de relation entre Etat, collectivités, professionnels et habitants, plutôt qu'un transfert de compétences. Un nouveau cadre qui permette de tenir à la fois des objectifs d'égalité et de différenciation, de clarification des compétences et d'exercice partagé des missions.



Programme à partir de la rentrée de septembre

PRISE DE CONTACTS AVEC LES NOUVEAUX MINISTRES

Dans le cadre du remaniement gouvernemental qui a été officialisé ce 20 juillet, deux nouveaux ministres ont été nommés :

- M. Aurélien ROUSSEAU, Ministre de la Santé et de la Prévention



- Mme Aurore BERGE, Ministre des Solidarités et des Familles.



La FNEBP contactera leur cabinet afin de solliciter une rencontre.

JOURNEES DE LA FCPTS

La Fédération Nationale des CPTS organise les 11 & 12 octobre prochain à Auxerre, ses journées nationales « Les CPTS : une réponse plurielle en santé ».

Dans la poursuite de la collaboration de nos deux fédérations, la FCPTS a sollicité la FNEBP afin d'intervenir lors d'une table-ronde sur le thème « Représentation politique des CPTS, liens avec nos partenaires ».



ANAP

L'ANAP avance dans son projet d'accompagnement des établissements labellisés hôpitaux de proximité. L'agence va lancer à la mi-septembre, ses accompagnements collectifs, de 86 établissements ayant candidatés.

